

DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE

Formulaire pour Compiégnois

Année scolaire 2021 / 2022
À déposer en Mairie avant le 30 avril 2021

PRÉAMBULE

La dérogation est exceptionnelle. Elle sera étudiée à l'issue des inscriptions des enfants du secteur, **au mois de mai** et sera accordée sur avis d'une commission Mairie de Compiègne/Éducation Nationale.

Elle est valable pour toute la scolarité de l'enfant dans l'école. En cas de changement de cycle (maternelle, élémentaire ou collège), une nouvelle demande devra être formulée. Les demandes de dérogations pour le collège sont à adresser à l'Éducation Nationale, à Beauvais.

Attention : en cas de refus de cette dérogation, **l'enfant ne sera plus prioritaire dans son école de secteur**. Il pourra être scolarisé dans une autre école en fonction des effectifs.

En cas de demande pour plusieurs enfants, merci de compléter un formulaire par enfant.

J'ai pris connaissance de ces informations et je souhaite poursuivre ma demande.

À remplir en MAJUSCULES

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom : Date et lieu de naissance :
 Prénoms : Niveau scolaire actuel :
 Sexe : F M Niveau scolaire demandé :

RESPONSABLE 1

RESPONSABLE 2

Nom : Prénom : Nom : Prénom :
 Adresse : Adresse :
 Code Postal/Ville : Code Postal/Ville :
 Téléphone portable : Téléphone portable :
 Adresse mail : Adresse mail :

ÉCOLE DE SECTEUR

ÉCOLE D'ACCUEIL

École rattachée à l'adresse du domicile :

 École souhaitée : *(une seule école possible)*

FRÈRES ET SŒURS SCOLARISÉS

NOM	Prénoms	Date de naissance	École fréquentée	Classe
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

MOTIF DE VOTRE DEMANDE ET JUSTIFICATIFS

- Rapprochement de fratrie : un des enfants de la famille est déjà scolarisé dans l'école demandée
→ Fournir le(s) certificat(s) de scolarité du(des) enfant(s)
- Raisons médicales nécessitant une hospitalisation fréquente ou des soins réguliers et prolongés dans un établissement proche de l'école souhaitée ou attribution par la MDPH
→ Fournir l'attestation du médecin ou la notification MDPH
- Contraintes professionnelles des parents
→ Fournir une attestation de l'employeur
- Habitation principale en cours de construction sur le secteur souhaitée
→ Fournir l'acte d'achat du bien, indiquant l'adresse de celui-ci et la date d'acquisition/de livraison
- Autre motif : à exposer sur papier libre
→ Joindre tout document que vous jugez utile, pouvant justifier votre demande

DANS TOUS LES CAS :

- Fournir un acte de naissance ou une copie du livret de famille (page de l'enfant concerné ET des parents)
- Fournir un justificatif de domicile récent (facture de moins de 6 mois ou avis d'imposition de moins de 1 an)

Je certifie que les renseignements indiqués ci-dessus sont exacts et que, en vertu de l'article 372-2 du code Civil « À l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », la demande de dérogation est effectuée conjointement.

Fait à [] le []

Signature des responsables légaux :

Réservé à l'administration

Merci de ne rien écrire au delà de ce cadre

AVIS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

NOM, Prénom : []

Favorable

Défavorable

Motifs : []

Signature : []

Fait à Compiègne, le []

DÉCISION DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE LA COMMUNE D'ACCUEIL (COMPIÈGNE)

NOM, Prénom : []

Accord

Refus

Motif : []

Signature et cachet : []

Fait à Compiègne, le []